(M.C.C. Septembre 2025 ; Proposition de Billet.)

Les Amis des Orgues de Mamers vous Informent…

Election du Bureau de l'Association AOM :

Comme chaque Année, le bureau de l'association AOM doit être élu ; prévu initialement le23 avril, cette élection a été reportée au 27 mai, car nous devons valider la composition du bureau auprès des Instances Bancaires et Préfectorales, avant la date butoir du 30 juin ; en effet nous recevons tous les trois ans environ un questionnaire concernant la composition du Bureau, et le bilan financier de notre association. Par ailleurs Loïc Desauty a démissionné de son mandat de Président mais reste au C.A. et nous l'en remercions.

Aussi pour la pérennité des AOM nous avons procédé à l'élection de son « Bureau »à savoir :

1°) Sans autre candidat **Patrick Bernetière est élu à la Présidence des AOM et au poste de trésorier** à la majorité des présents et représentés.

2°) Sans autre candidat Brigitte **Herisson est élue Secrétaire des AOM** à la majorité des présents et des représentés.

La modification du bureau fût donc déclarée auprès de la Préfecture et de la banque début juillet.

Intervention du Facteur D'orgue Thibaud Legatelois le 6 août ;

Suite à une défaillance récurrente d'une note du grand orgue de Notre Dame, les AOM font intervenir le Facteur «Thibaud Legatelois » pour y remédier, en même temps il a également procédé à des réglages multiples de contrepoids ainsi qu'aux renforts de ressorts de sommiers (photo). Nous remercions la présence de Lionel Raoelison qui a contrôlé le bon fonctionnement de l'instrument à l'issue de ces réglages.

Réglage de tension de ressort

Les coûts de déplacement et d'intervention seront réglés par les AOM. Mais nous attirons votre attention sur cet aspect financier qui ne peut avoir lieu que grâce à vos dons; d'autant plus que nos finances aujourd'hui ne nous permettraient pas de supporter une intervention importante, qui pourrait arriver à tout moment compte tenu de l'âge de l'instrument… Nous vous remercions à l'avance d'en tenir compte, de vérifier si vous êtes à jour de votre cotisation 2025 aux AOM, et vous rappelons que vos versements sont déductibles à 66% de vos impôts et qu'un reçu fiscal vous est expédié.

Messe de la Ste. Cécile le 22 novembre à 18h30 :

Elle est Programmée en l'église Notre Dame de Mamers. Loïc Desauty gère cet évènement avec le Père Jamin.

Nota : Sainte Cécile est la Patronne des Musiciens ; c'est le chant, qui est à l'origine de sa béatification et de sa canonisation (« à ses noces déjà, Cécile chantait à Dieu seul en son cœur pendant que les musiciens jouaient »).

Vous êtes tous cordialement invités à cette messe pour honorer tous vos musiciens et chanteurs, de votre Paroisse.

Concert de Noël le 21 déc. 2025 à 16 h. :

Les AOM œuvrent depuis quelques mois afin de vous proposer un concert de Noël à la fois enchanteur, festif et à la hauteur de l'évènement pour les petits comme pour les grands…

Un Organiste Renommé est retenu à ce jour avec un programme grandiose ; nous mettons toute notre attention pour vous proposer ce concert de Noël qui sera suivi d'un vin et chocolat chaud avec friandises.

Pensez à retenir dès à présent cette date sur vos agendas ; parlez-en à vos amis et venez tous fêter Noël et découvrir les mystères de votre grand orgue et la beauté de ses mélodies où seront joués des pièces remarquables.

Patrick BERNETIERE

Association les Amis des Orgues de Mamers
Site internet : https://orguesmamers.wixsite.com/website
Adresse : le Presbytère 70 bis rue du 115eme régiment d'infanterie 72600 Mamers
Mail : orguesmamers@gmail.com